






fonds haïtien pour la
biodiversité

TERMES DE RÉFÉRENCE

*Assistance technique
internationale à la gestion du
Programme de subvention*

(509) 4481 - 5005 
info@biodiversite.ht 
www.biodiversite.ht 

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) est un fonds fiduciaire créé afin de faciliter un mécanisme de financement durable pour la protection et la valorisation des ressources naturelles et des écosystèmes. Ce Fonds a pour but de collecter, gérer, monétiser, canaliser et fournir des fonds pour l'accomplissement de la mission suivante :

« Soutenir la conservation de la biodiversité et le développement durable associé pour la population d'Haïti en fournissant un financement de la conservation à long terme. »

Le FHB a pour objectifs de :

1. Soutenir la conservation des zones protégées de ressources prioritaires pour la biodiversité naturelle ;
2. Renforcer les capacités des acteurs locaux+ en matière de préparation et d'exécution de programmes et projets de conservation de la biodiversité et du développement durable associé en Haïti ;
3. Supporter des activités de développement durable générant des bénéfices tangibles pour les communautés locales haïtiennes liées à la conservation de la biodiversité en Haïti ;
4. Développer des synergies entre les différents acteurs permettant de mobiliser les fonds nécessaires à la conservation de la biodiversité et au développement durable associé en Haïti ;
5. Soutenir la sensibilisation de la communauté sur les programmes de conservation de la biodiversité et d'éducation relative à l'environnement ;
6. Assurer la pérennité des ressources du FHB ;
7. Fournir des appuis financiers à des organisations qui contribuent à la mission du FHB à travers des projets liés à la conservation de la biodiversité ;
8. Entreprendre toute autre activité qui se rapporte à sa mission.

En étant membre de l'architecture financière du Caribbean Biodiversity Fund (CBF), et suite au soutien de plusieurs partenaires techniques et financiers (KfW, AFD, Banque mondiale), le FHB s'est vu doté d'un capital investi important lui permettant de dégager un potentiel de rendements mobilisable chaque année.

Le FHB est néanmoins une structure jeune, créée en 2018. Elle doit encore se doter d'outils et de procédures pour avoir la capacité de déployer ses ressources et se positionner durablement comme un acteur du financement de la conservation de la biodiversité en Haïti.

Le FHB, dans le cadre de sa mission souhaite donc recruter un expert (e) international capable de lui fournir une Assistance technique pour l'aider dans cette tâche.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'assistance technique internationale s'opèrera sous la supervision du Directeur Exécutif du FHB. Elle aura notamment pour rôle :

- Aider le Responsable de Programme à la préparation et à la mise en œuvre du Programme de subvention.
- Aider à produire des outils et renforcer les capacités du FHB pour accélérer le démarrage de son activité opérationnelle.

L'assistance technique internationale recherchée aura pour missions principales de :

- a) Fournir un appui technique à l'élaboration des documents types pour le FHB sur la base des documents officiels existants ;

- b) Appuyer la Direction Exécutive dans la revue qualité des livrables et des documents produits par le FHB ;
- c) Appuyer la direction du FHB dans l'élaboration des rapports techniques et financiers et des demandes de décaissement adressés à l'AFD, au CBF et à tout autre bailleur soutenant le FHB.
- d) Appuyer le Responsable de programme dans l'élaboration des documents établissant les modalités relatives au fonctionnement du Programme de subventions (outils, procédures, modèle de convention-type);
- e) Fournir un appui technique dans l'application des critères d'éligibilité à des financements du FHB et conduite des vérifications ;
- f) Fournir un appui à la préparation des outils de suivi et d'évaluation des performances du programme et à la préparation du modèle type de rapports de performance ;
- g) Fournir un appui dans l'élaboration des termes de références des différentes prestations intellectuelles qui viseront à renforcer les capacités du FHB, et en particulier pour le poste du spécialiste de suivi-évaluation opérationnel du système de suivi-évaluation des subventions (indicateurs biologiques, indicateurs institutionnels, indicateurs économiques et sociaux pour les communautés ciblées)
- h) Contribuer à la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation dans le cadre des programmes de subvention.
- i) Travailler à la révision du plan stratégique en collaboration avec le Directeur Exécutif et le Responsable de programme, à valider par le FHB ;
- j) Appuyer le Responsable de programme dans la mise en œuvre du plan stratégique en priorisant les activités en fonction des objectifs du FHB;
- k) Appui-conseil pour la réalisation des activités lorsque requis ;
- l) Fournir un appui technique à la coordination des interventions avec les partenaires financiers

3. ÉCHÉANCIERS ET DOCUMENTS ATTENDUS

La mise en œuvre de la mission d'assistance technique pourra s'étendre sur une durée approximative avoisinant trois (3) années sous la forme d'un appui perlé, exercé à distance et via des missions régulières en Haïti. Ces interventions seront ponctuelles en fonction des besoins et du domaine où son conseil est requis

L'Expert devra définir un calendrier d'exécution en concertation avec le Responsable de Programme et le Directeur Exécutif, il devra comporter au moins les livrables suivants:

- a) Un rapport préliminaire comportant le résumé reprenant l'ensemble des éléments discutés / élaborés avec le responsable de programme, une méthodologie participative d'identification des appuis à fournir et le plan de travail ;
- b) La définition d'un plan d'action qui servira de base de suivi des activités de l'assistance technique

4. PROFIL DE CANDIDATURE RECHERCHÉE

Ce poste exige des candidats qu'ils soient titulaires d'une maîtrise en gestion, en développement international ou dans un domaine connexe. Les autres domaines de formation possibles, toujours avec un niveau de maîtrise incluent la gestion des ressources naturelles, suivi-évaluation de programme ou une formation dans une école reconnue en évaluation de programme., finance ainsi que l'ingénierie environnementale.

4.1. Expérience requise

- a) Avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en tant que Responsable de programme, en suivi et évaluation de programme et un minimum de cinq ans d'expérience dans un rôle d'assistance technique de niveau avancé.
- b) Un portfolio décrivant l'expérience et les réalisations réelles du candidat est également demandé. En outre, un antécédent dans la mise en œuvre de programmes similaires et dans les renforcements de capacité est souhaité.

4.2. Autres Compétences professionnelles :

- a) Disposer d'une expérience spécifique d'au moins cinq (5) ans dans le suivi des activités des programmes de développement, dans le domaine de la protection de l'environnement financés par des bailleurs de fonds et les fonds fiduciaires de conservation en particulier ;
- b) Disposer aussi d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'appui institutionnel et le renforcement des capacités ;
- c) Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures des bailleurs internationaux;
- d) Démontrer une bonne connaissance du secteur associatif ;
- e) Bonne connaissance du milieu rural Haïtien (le créole haïtien est un atout.)
- f) Faire montre une connaissance solide et opérationnelle du réseau des institutions et des acteurs public et privés dans le domaine du développement international en Haïti;
- g) Avoir une capacité d'analyse et de synthèse des besoins et bonne connaissance de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et excellente maîtrise des méthodes de travail et de la gestion du cycle de projet.
- h) Doter d'une bonne capacité d'analyse et de rédaction des documents techniques.
- i) Avoir des compétences en matière de leadership, de planification et des aptitudes à l'animation et à l'organisation
- j) Avoir une bonne maîtrise des techniques et méthodes de gestion des projets et programme
- k) Avoir une bonne connaissance des techniques de planification, de suivi et de contrôle des programmes
- l) Avoir d'excellentes compétences en matière de résolution de problèmes.
- m) Parfaite maîtrise de l'anglais.

5. CONDITIONS DE SOUMISSION

Les prestataires intéressés sont tenus de soumettre une offre technique et une offre financière à examiner et à valider par un panel.

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques du prestataire comme suit :

- a) Une méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation
- b) CV des consultants(es) explicitant leurs formations, expériences et compétences en lien avec la consultation.
- c) Chronogramme détaillé
- d) Liste de références similaires dont les références récentes des cinq (5) dernières années en missions similaires ou en gestion de projets ou de programmes ;
- e) Lettre d'intérêt et de disponibilité ;
- f) Tous travaux pertinents réalisés, des liens vers des sites Web, et l'évaluation des travaux antérieurs, mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la consultation.